Huitième édition de l'ouvrage collectif sous le thème :
« Intelligence Artificielle (IA) et métiers d'avenir »
ISBN : 978-9920-213-10-3

PRÉFACE

Rarement une technologie aura bouleversé aussi rapidement les fondements du travail. En quelques années, l'intelligence artificielle (IA), qu'elle soit générative, prédictive ou appliquée à l'automatisation des processus, est passée du statut de promesse de laboratoire à celui de force structurante des économies, des organisations et des professions. Elle redéfinit la manière dont la valeur est créée, dont les décisions sont prises et dont les compétences sont reconnues.

L'intelligence artificielle n'est plus un simple outil d'assistance. Elle intervient désormais au cœur des processus de décision, recompose le contenu des métiers existants et en fait naître de nouveaux. Le Forum économique mondial estime ainsi que les mutations structurelles du marché du travail devraient créer quelque 170 millions d'emplois et en supprimer 92 millions d'ici à 2030, tandis qu'environ 39 % des compétences actuelles seront transformées ou deviendront obsolètes. Au-delà des chiffres, une question s'impose : quels seront les métiers de demain, et quelles compétences permettront aux individus comme aux organisations de s'adapter durablement à ce nouvel environnement ?

Cette question se pose avec une acuité particulière dans les pays africains et arabes. Chômage des jeunes, inadéquation entre formation et emploi, déficit d'infrastructures numériques, accès inégal aux technologies : les défis sont réels. Mais ces pays disposent aussi d'atouts considérables, au premier rang desquels une jeunesse nombreuse, un esprit d'entreprise vigoureux et une créativité qui s'exprime souvent hors des cadres établis. L'Union africaine en a pris acte en adoptant, en juillet 2024, sa Stratégie continentale sur l'intelligence artificielle, qui place le développement humain et la gouvernance au cœur de l'adoption de l'IA. Encore faut-il que cette ambition se traduise concrètement dans les formations, les entreprises et les administrations.

Car cette transition ne se réduit pas à un enjeu technique. Si certaines tâches s'automatisent, d'autres apparaissent, et avec elles des exigences nouvelles. Les métiers de demain réclameront une maîtrise accrue des outils numériques, mais plus encore des aptitudes que la machine peine à reproduire : l'esprit critique, la créativité, l'intelligence émotionnelle, le jugement face aux problèmes complexes et la capacité d'adaptation. La véritable transformation tient donc moins à l'évolution des technologies qu'à la manière dont les femmes et les hommes apprennent à travailler avec elles.

C'est dans cette perspective que s'inscrit la huitième édition de cet ouvrage collectif, consacrée au thème « Intelligence artificielle et métiers d'avenir ». Par son approche pluridisciplinaire, elle saisit simultanément les dimensions technologiques, économiques,

managériales, financières, sociales, juridiques et éducatives d'une mutation qu'aucune discipline ne saurait embrasser seule.

Ses soixante-dix-neuf contributions dessinent un panorama d'une rare amplitude. Elles examinent les mutations des métiers du management, du contrôle de gestion, de la comptabilité, de l'audit, de la finance et du marketing, mais aussi celles des ressources humaines, de la santé, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique, de la communication et de l'administration publique. Elles interrogent le devenir du contrôleur de gestion, du comptable, de l'analyste financier, du responsable des ressources humaines, du professionnel de santé, de l'enseignant-chercheur et du décideur public face à des systèmes de plus en plus autonomes. Elles mettent enfin en lumière les exigences nouvelles qu'imposent la gouvernance algorithmique, la maîtrise des données, la responsabilité professionnelle et l'éthique.

Le praticien que je suis, expert-comptable et commissaire aux comptes, mesure combien ces questions sont concrètes. Lorsqu'un algorithme rapproche des écritures, détecte des anomalies ou propose une estimation comptable, la question n'est plus seulement de savoir si l'outil est performant, mais de savoir qui en répond. Le jugement professionnel, l'esprit critique et la responsabilité personnelle du professionnel ne se délèguent pas à une machine. L'intelligence artificielle ne dispense pas de l'expertise : elle en élève le niveau d'exigence. Cette observation, familière aux professions du chiffre, vaut pour la plupart des métiers étudiés dans cet ouvrage.

L'un des apports majeurs de l'ouvrage est de confronter ces transformations aux réalités économiques et institutionnelles des pays africains et arabes. Les mutations professionnelles ne suivent pas partout la même trajectoire : l'accès aux infrastructures numériques, le niveau de qualification, la structure du marché du travail, souvent marquée par le poids de l'économie informelle, les politiques de formation et les capacités d'innovation déterminent la manière dont l'IA transforme concrètement les professions. Transposer sans discernement des modèles conçus ailleurs serait une erreur ; les contributions réunies ici invitent au contraire à penser l'intelligence artificielle à partir de nos propres contextes.

Les systèmes d'enseignement supérieur et de formation professionnelle occupent à cet égard une place stratégique. Il leur revient de préparer les générations futures à des professions dont les contours restent, pour une part, à inventer. Il ne s'agit plus seulement de transmettre des savoirs techniques, mais de former des esprits capables d'apprendre tout au long de la vie, de s'adapter au changement et de mobiliser les technologies avec discernement au service de la création de valeur.

La transformation des métiers ne saurait pour autant être réduite à une logique de performance et de productivité. Elle doit être appréciée à l'aune de ses effets sur l'emploi,

ISBN : 978-9920-213-10-3

les conditions de travail, les inégalités et la qualité de vie des individus. Elle appelle une gouvernance responsable, des politiques publiques adaptées et une action concertée des universités, des entreprises, des pouvoirs publics et de la société civile.

La recherche scientifique a ici un rôle déterminant : anticiper les mutations, comprendre les mécanismes par lesquels les organisations se transforment et proposer des modèles d'adaptation ajustés aux réalités de chaque territoire. Les chercheurs africains et arabes sont particulièrement attendus sur ce terrain, celui de la production de connaissances contextualisées, capables d'éclairer les choix stratégiques des décideurs plutôt que de les laisser dépendre de diagnostics élaborés ailleurs.

Je salue la richesse de cette initiative et félicite les auteurs pour la qualité et la diversité de leurs contributions. Mes remerciements vont également aux responsables scientifiques et éditoriaux, dont l'engagement a rendu possible cette huitième édition. La mobilisation de chercheurs venus d'horizons disciplinaires et géographiques aussi variés témoigne de la vitalité de la coopération scientifique autour d'une question décisive pour l'avenir de nos sociétés.

Puisse cet ouvrage devenir une référence pour les chercheurs, les enseignants-chercheurs, les doctorants, les responsables de formation, les dirigeants d'entreprise, les professionnels et les décideurs publics. Puisse-t-il également susciter de nouvelles recherches, nourrir le dialogue entre les disciplines et encourager des collaborations scientifiques à l'échelle africaine, arabe et internationale.

En définitive, les métiers d'avenir ne seront pas seulement ceux que la technologie fera naître ; ce seront aussi ceux que nos sociétés auront choisi de construire. L'enjeu est de faire de l'intelligence artificielle un instrument de transformation positive : une technologie qui renforce les capacités humaines au lieu de s'y substituer, qui ouvre de nouvelles perspectives professionnelles et qui contribue à un développement économique et social plus inclusif.

Kinshasa, novembre 2026

Pr. Carlos KANINDA MUKENA
Professeur associé à l'Université Pédagogique Nationale
Expert-comptable et Commissaire aux comptes
Mandataire en propriété industrielle